



DEMANDE DE FINANCEMENT À LA FONDATION HEWITT

Veillez remplir le formulaire ci-dessous et retourner par courriel à info@hewittfoundation.ca.

DATE

NOM DE L'ORGANISATION

ADRESSE

NOM DE LA PERSONNE RESSOURCE

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

SITE WEB

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) - si différent de la personne contact

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT DE CHARITÉ CANADIENNE

MISSION DE L'ORGANISATION

TOTAL DE L'OBJECTIF DE LA CAMPAGNE

MONTANT DEMANDÉ

NOMBRE D'ANNÉES POUR FINANCEMENT

OBJET DE LA DEMANDE

OBJECTIFS ET RÉSULTATS DU PROGRAMME VISÉS

DESCRIPTION DE L'ORGANISATION

DITES-NOUS POURQUOI LA FONDATION HEWITT ET VOTRE ORGANISATION DEVRAIENT COLLABORER?

EXPLIQUEZ LA VIABILITÉ DU PROGRAMME SI VOUS NE RECEVEZ PAS DE FINANCEMENT DE NOTRE PART.

EST-CE QU'IL Y A UN POTENTIEL DE COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS, ACTEURS, ETC?

QUEL EST L'IMPACT PHILANTHROPIQUE SUR VOTRE ORGANISATION?

Merci pour votre candidature.

- Le personnel de la Fondation Hewitt examinera le formulaire et la lettre pour valider son admissibilité.
- Si la subvention répond aux critères initiaux, un membre du personnel vous contactera par courriel ou par téléphone pour organiser une réunion et passer à l'étape suivante.
- Si la subvention n'atteint pas les critères d'éligibilité, un membre du personnel vous contactera pour expliquer la raison.

Dates limites

Veillez noter que toutes les demandes de subventions doivent être approuvées par le Conseil, qui se réunit à chaque trimestre.

- **Date limite de soumission:** 15 février
- **Réunion du conseil d'administration:** mars

- **Date limite de soumission:** 15 mai
- **Réunion du conseil d'administration:** juin

- **Date limite de soumission:** 15 août
- **Réunion du conseil d'administration:** septembre

- **Date limite de soumission:** 15 novembre
- **Réunion du conseil d'administration:** décembre

- Veuillez noter que toutes les demandes doivent être soumises avant la date limite de soumission pour être éligibles à la prochaine réunion du conseil d'administration.
- Après la réunion du conseil d'administration, un membre du personnel communiquera avec votre organisation pour partager la décision.